

La démocratie locale

Comment associer la population à la vie du village et du canton

Dans ce domaine, les attentes sont déçues depuis longtemps : il y a pourtant de nombreuses et belles associations que nous voulons soutenir.

C'est au travers d'une véritable *Maison des Associations* qui doit voir le jour, avec des ressources et une aide concrète pour celles et ceux qui le souhaiteront, que nous renforcerons les associations locales.

Le système des aides financières devra être consolidé afin de ne négliger aucune initiative digne de soutien. À cette fin, les *conventions d'objectifs* seront généralisées : la culture, le sport, l'animation, la musique, la citoyenneté, l'entraide, l'action en faveur des jeunes et des personnes âgées, toutes ces initiatives de nos associations concourent à une vie harmonieuse au sein de notre village.

Ni la commune, ni l'intercommunalité n'ont vocation à se substituer aux associations : c'est de leur vitalité et de leur capacité d'initiative que découle la possibilité pour chacune et chacun de s'exprimer, comme la possibilité d'offrir beaucoup plus d'activités qu'au travers des seuls moyens dégagés par les budgets de la commune et de l'intercommunalité.

Ainsi, la vie du village sera rythmée par des animations, des événements sportifs, une offre de loisirs et une offre culturelle adaptés aux attentes des habitants, mais aussi à celles de nos visiteurs, que nous souhaitons accueillir de plus en plus nombreux dans les années qui viennent.

Au-delà du droit à l'information, c'est aussi la liberté d'expression qui devra être érigée en règle de base du dialogue, dans le respect et la considération de chacune et de chacun. De ce point de vue, tous les acteurs (associations, socio-professionnels, institutions locales, citoyens) seront sollicités, sans exclusive et sans parti pris.

Notre engagement portera ses fruits si nous sommes capables de dépasser les intérêts particuliers en nous mettant au service exclusif de l'intérêt général POUR ANNOT.